



AVIS PUBLIC

**Séance extraordinaire – Adoption des prévisions budgétaires 2026
Et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028**

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier :

QU'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la mairesse Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, **le lundi 15^e jour de décembre 2025 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026
5. Présentation et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028
6. Période de questions
7. Levée de la séance

QUE lors de cette réunion, les questions porteront uniquement sur le budget 2026.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 3^e JOUR DE DÉCEMBRE 2025.



Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Séance extraordinaire – Adoption des prévisions budgétaires 2026
Et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028**

Je, soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /Séance extraordinaire – Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028 en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin) et site Internet de la Municipalité www.st-pacome.ca entre 13 h et 16 h 30, le 3^e jour de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois de décembre 2025.



Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier